



WWW.ANFH.FR

COMMUNIQUE DE PRESSE

Contacts presse :
Presse & vous
Cécile Vienne
T. 01 44 37 00 19
cecile.vienne@press-et-vous.fr

A Paris
Le 30/01/2014

ANFH
265, rue de Charenton
75012 Paris
Tél. : 01 44 75 12 95
k.hamon@anhf.fr

ANFH - Kristel Hamon
T. 01 44 75 12 95 / k.hamon@anhf.fr

Prix ANFH 2014 : appel à dossiers

Depuis sept ans l'Association Nationale pour la formation permanente du Personnel Hospitalier (ANFH) organise le Prix ANFH.

Le Prix ANFH valorise les actions innovantes, originales et transférables, destinées à renforcer les politiques ressources humaines, formation et compétences de ses établissements adhérents.

Les établissements sont invités à candidater pour l'une des catégories :

- Prix **management et organisation du travail**, remis en partenariat avec l'Institut du management de l'EHESP
- Prix **métiers et compétences sociales et médico-sociales**
- Prix **amélioration de la qualité des soins et prise en charge des patients**
- Prix du **Développement professionnel continu (DPC) médical et paramédical**

Un **Grand prix** sera également choisi par le jury.

Les 5 lauréats se verront remettre leur distinction lors de l'assemblée générale qui se tiendra le 18 juin à Paris et se partageront **12 000 €** en achat de matériel pour le projet et l'équipe primée.

Les établissements candidats sont invités à adresser au plus tard le 7 avril 2014 un dossier de candidature rappelant le contexte dans lequel s'inscrit l'action de formation ou le programme de DPC, ses objectifs, son déroulement et les résultats obtenus.

Télécharger le dossier ou candidater en ligne ici : www.anfh.fr/prix-anfh-2014

L'ANFH en bref - www.anfh.fr

OPCA de la fonction publique hospitalière, l'Association Nationale pour la Formation permanente du personnel Hospitalier (ANFH) est agréée par le **ministère de la Santé** pour **collecter et gérer les fonds consacrés au financement du plan de formation** (2,1% de la masse salariale), du **Congé de formation professionnelle (CFP)**, **congrés pour VAE et pour Bilan de compétences** (0,2% de la masse salariale), **des études promotionnelles** (0,6%), de la **formation professionnelle des travailleurs handicapés** pris en charge par les ESAT (4,8%) et du **Développement professionnel continu (DPC) médical** (0,5% et 0,75% de la masse salariale médicale)

En complément de la gestion des 719 millions d'euros collectés, l'ANFH offre à ses adhérents un ensemble de **services** visant à les **accompagner dans la gestion de la formation, des compétences et des métiers** : veille, information, offre de formation, outils méthodologiques, supports de communication...

Reposant sur trois valeurs structurantes -**paritarisme, solidarité et proximité**- plus de 1000 administrateurs bénévoles et 26 délégations régionales œuvrent depuis 1974 pour l'**égalité d'accès à la formation continue et le développement des compétences des agents** employés par les établissements sanitaires, médico-sociaux et sociaux publics, soit plus de 800 personnes.

Presse & vous : Cécile Vienne / T. 01 44 37 00 19 / cecile.vienne@press-et-vous.fr

ANFH – Kristel Hamon / T. 01 44 75 12 95 / k.hamon@anhf.fr